

Lettre de Nicolas Margue à Pierre Dupong (Luxembourg, 19 novembre 1946)

Légende: Le 19 novembre 1946, Nicolas Margue, ministre luxembourgeois de l'Agriculture écrit au président du gouvernement luxembourgeois, Pierre Dupong, pour lui faire part de la pénurie de main d'oeuvre agricole et souhaite que l'Allemagne supplée financièrement et humainement au manque d'ouvriers qualifiés.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Deuxième Guerre mondiale. Question allemande. Revendications territoriales et économiques-Main d'oeuvre agricole 1946, AE 4163.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_nicolas_margue_a_pierre_dupong_luxembourg_19_novembre_1946-fr-f837dea6-e4e2-4a00-8dcf-937db925ef67.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Nicolas Margue à Pierre Dupong (Luxembourg, 19 novembre 1946)

Monsieur le Ministre d'Etat,

La pénurie de la main-d'œuvre agricole a provisoirement pu être enrayée par l'emploi des prisonniers de guerre allemands. Au moment de leur libération définitive, 4000 ouvriers manqueront à notre agriculture.

Cette situation est en bonne partie due à l'enrôlement forcé dans la " Wehrmacht " de la jeunesse luxembourgeoise. Cette mesure a causé la mort de plus de 4.000 jeunes Luxembourgeois.

Les dégâts causés par l'occupation allemande et surtout par l'offensive Rundstedt ont affaibli les ressources de l'agriculture. Les ouvriers restant encore dans nos fermes ont cherché un emploi plus rémunérateur dans la Reconstruction ou dans l'industrie.

Il n'est que juste que l'Allemagne, responsable de cette situation, soit forcée de réparer cette perte en main-d'œuvre pour autant qu'il ne peut y être suppléé d'une autre manière. A cet effet nous proposons que le Gouvernement luxembourgeois exige qu'à titre de réparations et pour une durée de 25 ans l'Allemagne mette à la disposition de notre agriculture 4.000 ouvriers agricoles. Pour les empêcher de se fixer dans le pays il serait indiqué que ces ouvriers soient échangés tous les deux ans. Ils seraient logés et nourris chez leurs patrons; les salaires leur seraient à payer par l'Etat allemand.

Le Ministère de l'Agriculture serait prêt à se charger de la répartition de cette main-d'œuvre. Les salaires à payer par les cultivateurs-patrons seraient versés sur compte-réparations à la Caisse de l'Etat.

Je me permets de vous prier de bien vouloir examiner la possibilité de faire droit à cette revendication.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture,
N. Margue